

## **Fine Art by Hiscox : L'assureur s'adapte aux nouveaux besoins des collectionneurs**

*Des garanties étendues dans le monde entier, y compris en cours de transport et une offre de services adaptée à l'évolution du marché de l'art.*

**Paris, le 15 avril 2019 – Hiscox, l'assureur spécialiste des problématiques liées aux œuvres d'art et aux patrimoines d'exception depuis plus de 50 ans, annonce la refonte de sa police d'assurance Fine Art by Hiscox. Elle offre de nouvelles garanties pour répondre à l'évolution du marché de l'art et aux exigences des collectionneurs, particuliers comme entreprises.**

La nouvelle police Fine Art by Hiscox propose pour la première fois sur ce marché une protection juridique étendue couvrant tous les domaines des litiges qu'un collectionneur peut avoir (acquisition vente, transport, entretien, expertise, prêt consenti et imposition/fiscalité). Afin d'accompagner ses clients à chaque étape de la vie de leur collection, Hiscox ajoute cinq nouvelles garanties :

- La valeur agréée **sans limite dans le temps**
- Les **nouvelles acquisitions** garanties pendant 3 mois dans la limite 30% du montant assuré
- Les **œuvres reçues en prêt** dans la limite de 6 mois et de 10% du montant assuré,
- **L'impossibilité définitive de produire de l'artiste** dans la limite de 100% sans dépasser 150 000€,
- **L'évolution** de la cote de l'artiste sur le **marché de l'art** : l'assuré peut, à son initiative, revaloriser sa collection/certaines œuvres assurées en Valeur Agréée dans la limite de 15% du montant assuré.

Cette police d'assurance Fine Art s'adapte à la volatilité du marché de l'art et sa mondialisation tout en incluant des **garanties fondamentales larges et complètes** :

- La protection des objets d'art et de collection, peintures, dessins, sculptures, mobilier ancien ou design, **dans le monde entier** y compris en cours de transport, lors de leurs prêts à des musées ou galeries d'art et pendant leur restauration ou leur encadrement, y compris pour les dommages causés par ces opérations.
- **L'indemnisation sans sous-limitation par garantie**, notamment en cas de : **casse et dommage accidentels** des objets fragiles, **vol, perte, incendie et de dégât des eaux**.

**Nicolas Kaddèche, responsable art et clientèle privée chez Hiscox commente** : « *En tant que leader sur le marché de l'assurance de l'art, notre ambition est de rester à l'écoute des besoins de nos clients et de maintenir la position de notre produit Fine Art comme le meilleur du marché. C'est la raison pour laquelle nous avons innové et revu l'ensemble du produit pour en faire le meilleur du marché. Nous sommes ainsi les premiers à ajouter la protection juridique à notre police d'assurance pour offrir une totale tranquillité d'esprit à nos clients. Cette combinaison de garanties fait du produit Fine Art by Hiscox un produit unique sur le marché de l'assurance d'œuvres d'art.* »

« Au-delà des garanties usuelles du contrat d'assurance, nous mettons également à disposition un réseau d'experts, transporteurs, restaurateurs, stockage, sécurité... » poursuit Nicolas Kaddèche  
« Cette offre de services, nous permet d'accompagner nos assurés depuis l'estimation à leur juste valeur de leur patrimoine, grâce à la visite de risque jusqu'à l'intervention au plus vite en cas de sinistre ».

Toujours proposée par l'intermédiaire de courtiers spécialisés, la police Fine Art sera disponible dès le mois de juin dans l'extranet MyHISCOX à partir de 250€ TTC/an. Cette solution de souscription et gestion en ligne, permet aux courtiers de gérer simplement leur portefeuille de polices en ligne.

#### **À propos d'Hiscox Groupe**

Hiscox est un groupe international d'assurances spécialisées venant d'intégrer les 100 premières capitalisations boursières (indice Footsie). Son ADN de spécialiste en fait un référent pour la protection des œuvres d'art et patrimoines d'exception mais aussi pour les risques informatique et cyber.

Le Groupe Hiscox emploie plus de 3 300 collaborateurs dans 14 pays et 34 bureaux pour répondre aux besoins de ses clients.

<https://www.hiscoxgroup.com/>

#### **À propos d'Hiscox en France**

En France, Hiscox Assurances s'appuie sur l'expertise de 135 collaborateurs pour proposer ses produits d'assurances spécialisés à travers 3 canaux de distribution (Courtage, Direct et Partenariats). Cette organisation reflète la volonté d'Hiscox de placer les besoins du client au centre de son développement en lui offrant une approche multicanale.

Par le biais de son réseau de courtiers spécialisés, l'assureur propose une large gamme d'assurances pour la clientèle privée, les professionnels et les collectivités.

Parallèlement, la distribution via des partenariats noués avec des banc-assureurs ou des mutualistes offre une approche complémentaire.

Pleinement investi sur le digital, Hiscox est également le 1er assureur RC Pro 100 % en ligne pour les TPE. Ce canal de vente directe (via le site [www.hiscox.fr](http://www.hiscox.fr) et des conseillers) permet une assurance simplifiée en phase avec les besoins spécifiques des entrepreneurs.

L'agilité et les valeurs d'Hiscox définissent son activité, avec un accent sur l'humain, le courage et l'excellence dans l'exécution au service de ses clients. Sa nouvelle signature de marque « Penser à tout, et surtout à vous » en est l'illustration.

Plus d'informations : <http://www.hiscox.fr/>

#### **Contacts presse - Weber Shandwick**

Julie Fontaine – +33 (0)1 47 59 56 24 [jfontaine@webershandwick.com](mailto:jfontaine@webershandwick.com)

Lauriane Durand – +33 (0)1 47 59 56 40 [ldurand@webershandwick.com](mailto:ldurand@webershandwick.com)